

Les bénéficiaires des "Mémoires" et "Rapports" reçoivent les "Notices pour le praticien" directement de l'IFRF. Quant aux forestiers, leur propre Inspection cantonale des forêts s'en charge • D'autres exemplaires peuvent être commandés à l'IFRF • La reproduction en est autorisée, voire même recommandée • Suggestions et desiderata concernant les notices sont à adresser à l'IFRF (M. W. Winter)

notice pour le praticien

Longicorne variable *Phymatodes testaceus* (L.)

L'espèce d'insectes la plus répandue dans le bois de feu entreposé

Oxf.: 845.57:145.7x19.88

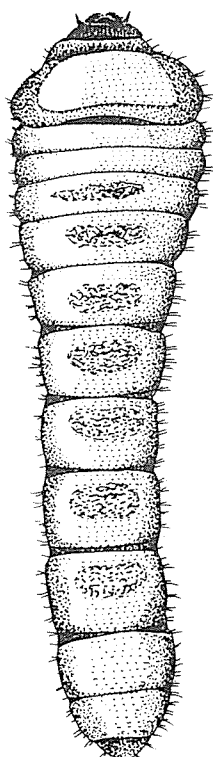
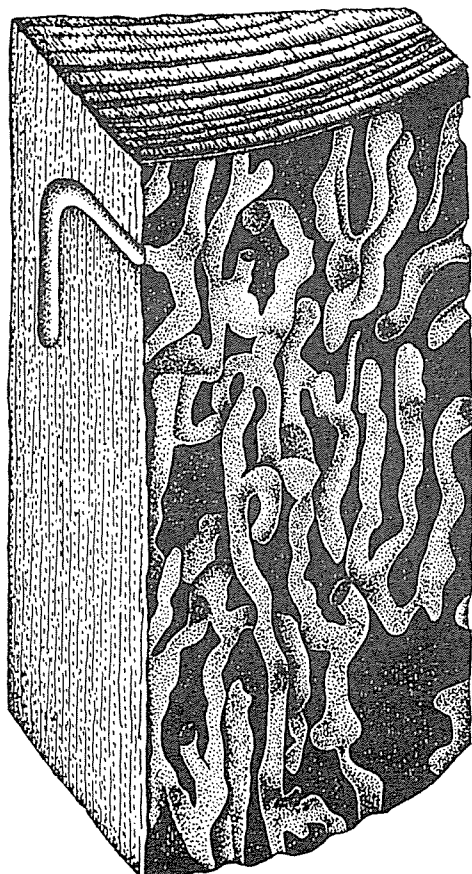
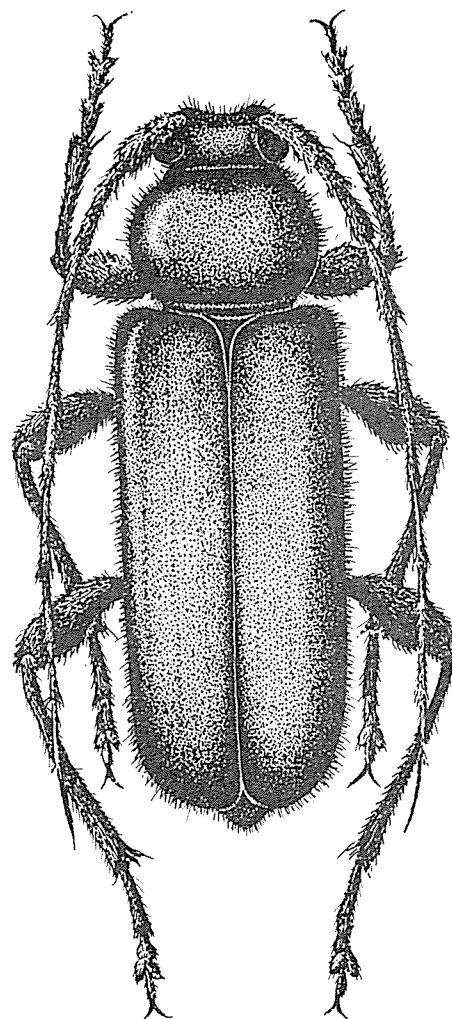


Fig. 1a



1b



1c

Larve

Couloirs larvaires creusés
entre l'écorce et l'aubier

adulte

Dessins: M. Sebek

1 Distribution et plantes hôtes

1.1 Distribution

Les pays d'Europe y compris la Grande-Bretagne, le Caucase, la Transcaucasie, le nord de l'Iran, la Turquie, Israël, le Liban et l'Afrique du Nord. A atteint l'Amérique (l'est et le centre des Etats-Unis).

1.2 Plantes hôtes

Il s'agit d'une espèce très polyphage qui choisit de préférence des bois durs tels que le hêtre, le chêne, le charme, le châtaignier, l'orme, le frêne, et les arbres fruitiers. Le bouleau, le robinier, le noyer, le marronnier d'Inde, l'érable, le noisetier et la vigne sont moins fréquentés. Il en est de même pour les bois tendres comme l'aune et le saule. Le longicorne ne se rencontre que rarement sur le bois de résineux (pin sylvestre, épicéa, sapin blanc, mélèze).

Seuls, le bois abattu en écorce ainsi que les arbres affaiblis peuvent être attaqués. Cela se produit le plus souvent sur des bois de feu entreposés.

2 Aspects de la larve et de l'adulte

2.1 Aspect de la larve

Au terme de son développement, la larve mesure 15 à 18 mm. De couleur blanchâtre, et recouverte d'un poil peu abondant, elle présente des segments saillants nettement séparés. Elle est munie de deux ocelles. Ses mandibules, en forme de cuiller, ont deux encoches sur le tranchant supérieur (Fig. 1a).

2.2 Aspect de l'adulte

Son corps, d'une longueur de 6 à 17 mm, est de forme allongée, aux lignes parallèles et d'aspect luisant. Les antennes du mâle dépassent son corps tandis que celles de la femelle sont légèrement plus courtes. Les 3ème et 4ème articles sont de même longueur. Les articles terminaux des palpes maxillaires sont aplatis. Les yeux sont réniformes. Le pronotum, plus large que long, est arrondi sur les côtés et bordé sur la partie basale. On remarque en général trois protubérances allongées et lisses, ressortant du pronotum, dont deux apparaissent de chaque côté du centre et l'autre au-dessous de ce dernier. Les élytres, longs et étroits, sont recouverts d'un poil court et compact. Les pattes sont minces et les cuisses se dessinent en un renflement claviforme (Fig. 1c).

La couleur étant extraordinairement changeante, de nombreuses variétés de tons ont été décrits. Les élytres peuvent passer du jaune, par le brun, bleu et violet, au bleu sombre ou présenter des tons verdâtres ou rougeâtres.

3 Développement

La ponte ne peut avoir lieu **que sur du bois en écorce**. C'est entre l'écorce et l'aubier que les larves creusent des couloirs sinueux, à bords tranchants, couloirs remplis de sciure et qui sillonnent superficiellement l'aubier. Au moment de la nymphose, la larve fabrique un couloir en forme de crochet qui s'incrute jusqu'à 2 ou 3 cm à l'intérieur du bois (Fig. 1b). La période d'essaimage se situe de mai à juillet. Le développement dure en général une année, parfois plus longtemps lorsque le bois est sec.

